



LIMETZ-VILLEL

Comme chaque année au mois de Mars le conseil municipal a voté le budget pour l'année 2019. La gestion rigoureuse que mène le conseil municipal, tant en fonctionnement, qu'en investissement nous permet comme depuis 1995 (24 ans) de ne pas augmenter nos impôts communaux et cela malgré la baisse de dotation de l'état. Grâce à cette rigueur nous pouvons réaliser chaque année de nombreux travaux pour aménager, embellir et sécuriser notre village comme chacun peut le constater.

Nos taux pour 2019

Taxe habitation	Taxe foncière bâti	Taxe foncière non bâti
4,50	9,42	33,49
Recette th 165 240	Recette tfb 254 152	Recette tfnb 12 726

Estimation de nos investissements pour 2019

- *Enfouissement des réseaux rue sur la tour et mise en place de nouveaux lampadaires
 - *Contrat Rural : Agrandissement du foyer rural et aménagement du parvis, installation d'une aire de jeu pour les enfants de 3 à 10 ans derrière le foyer et aménagement de l'entrée de la mairie.
 - *Nous changerons toutes nos lampes anciennes pour les remplacer par des lampes à LED sur le réseau non enterré de notre éclairage public ; cela représentera une économie de 40% sur la consommation.
 - *Nous ferons également des travaux d'entretien dans le groupe scolaire et sur l'ensemble de nos bâtiments communaux.
 - Une nouvelle salle pour les anciens combattants UNC (est en cours d'aménagement)
 - *Des travaux d'entretien de voirie sur l'ensemble de nos rues et trottoirs .
 - *Nous allons installer l'alarme dans tous nos locaux, le groupe scolaire, la garderie, la cantine, l'atelier municipal ainsi que dans l'église.
 - *Le coût de tous ces investissements est estimé à 950 000 euros ttc ; ils seront autofinancés par notre budget communal comme les années précédentes ; nous ne ferons pas appel à l'emprunt.
- *****
- *Le syndicat des eaux va renouveler la canalisation d'eau route de la roche, du carrefour rue de l'eau au carrefour rue Girodon en mai ou juin de cette année.
 - *Je vous propose une promenade à vélo sur les chemins de notre village le dimanche 21 avril : départ devant le foyer rural 10h30.

Le Maire

Michel OBRY

Rappel

Avril 2019

ENVIRONNEMENT

La Municipalité fait des efforts pour maintenir les rues de notre commune dans un état de propreté, c'est pourquoi nous vous demandons de nous aider dans cette tâche en ne sortant pas vos poubelles deux jours à l'avance et si celles ci se trouvent éclatées c'est de ramasser tous les détritiques se trouvant sur le trottoir. Nous vous rappelons que votre responsabilité pourrait être engagée en cas d'accident.

Quand vous videz vos boîtes à lettres, ne jetez pas les prospectus et journaux publicitaires dans la rue.

Garder notre village agréable et propre est l'affaire de tous !

Cela s'adresse aussi aux jeunes de notre commune qui mangent leurs plats favoris (Mc Do) et doivent mettre les emballages dans les poubelles ; merci.

Mettre ses bouteilles directement dans les containers comme le fait la grande majorité des habitants de notre village est un geste responsable ; nous vous demandons à tous de faire de même.

Certains prennent les emplacements des containers pour une décharge ; nous tenons à les mettre en garde car nous disposons de caméras. Il nous est facile de trouver les auteurs et nous déposerons plainte à la gendarmerie pour dégradation de l'environnement . Il en est de même pour tous les sacs poubelles, les gravas, ainsi que toutes les dépôts sauvages que nous retrouvons dans les chemins ainsi que dans les sous-bois. Si vous voyez les auteurs de ces méfaits je vous demande de me le signaler personnellement, je garantis votre anonymat.

Je profite de cette note pour vous demander, selon vos possibilités, d'entretenir la partie engazonnée qui se trouve devant chez vous et cela pour toutes les rues de notre village, merci de votre compréhension !

Certains d'entre vous ont des chiens qui aboient toute la journée, surtout quand vous êtes absents, cela est intolérable pour vos voisins ; je vous demande de prendre les mesures nécessaires pour que ces nuisances cessent.